

Annulation de Master

Par **SmallOli86**, le **28/06/2019** à **22:07**

Bonjour.

Mon fils a fait une demande en M1 information communication parcours web éditorial a l'université de Poitiers et à été admis mardi. 3 jours plus tard il reçoit un mail de 4 lignes lui expliquant que pour raisons exceptionnelles (sans rien préciser) le master était annulé. Il est désespéré.

Quels recours a t'il ?

L'universite a t'elle le droit de faire ça sans proposer de solution de rechange ?

Merci de votre réponse.

Olivier

Par **Isidore Beautrelet**, le **29/06/2019** à **08:00**

Bonjour

Il faut contacter l'université dès Lundi pour essayer d'avoir plus d'explication.

Vous pouvez également essayer de passer par cette procédure

<https://saisine.trouvermonmaster.gouv.fr/#/>

.

Par **Lina Zohair**, le **29/06/2019** à **14:01**

Bonjour Olivier,

Je m'appelle Lina et je suis dans le même cas que votre fils. Je cherchais justement à contacter les candidats qui, comme moi, sont laissés sur le carreau par l'université de Poitiers ! Pouvons-nous discuter en privé ? J'ai déjà entamé des démarches, des réclamations etc

mais je pense qu'à plusieurs nous serons plus forts.

Merci beaucoup

Par **Isidore Beautrelet**, le **29/06/2019** à **14:19**

Content que le forum Juristudiant ait permis de réunir d'autres étudiants concernés.
En effet, l'union fait la force.

Il est inadmissible que l'on ne vous dise pas pourquoi le master est annulé et surtout qu'on ne vous propose pas une solution.

Il faut vous mettre en rapport avec le Rectorat de Poitiers.

Tenez nous au courant de la suite des événements

Par **SmallOli86**, le **29/06/2019** à **15:43**

Merci c'est ce que nous allons faire.

Si d'autres personnes sont dans le même cas que mon fils qu'ils me contactent pour que nous puissions faire une action commune.

Cette façon de faire est scandaleuse.

Par **SmallOli86**, le **20/07/2019** à **19:51**

Après plusieurs articles dans les journaux locaux, un reportage dans le journal de France 3, une mobilisation active sur Twitter et une pétition de plus de 2000 signatures le président de l'université de Poitiers a décidé de maintenir le master à la rentrée 2019.
Les différentes actions n'ont pas été menées pour rien ça fait plaisir.

Par **Isidore Beautrelet**, le **21/07/2019** à **07:58**

Bonjour

Bravo ! Je suis très content pour votre fils ainsi que pour les autres étudiants concernés.
C'est vrai que vous aviez utilisé l'artillerie lourde ?
L'Université était obligé de réagir.

Par **marianne76**, le **21/07/2019** à **14:33**

Bonjour

A mon sens je pense que c'est une question de budget : quand il n'y a pas assez d'étudiants l'université a pu interdire au responsable d'ouvrir son master . Mais vu l'ampleur de la réaction ils ont fait marche arrière BRAVO